

## ANIMER LE DIALOGUE TERRITORIAL

La gestion des ressources dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie... nécessite de plus en plus souvent des approches concertées. Ce travail de concertation avec les acteurs se joue sur le terrain dans le cadre des projets ou des programmes contractuels.

La posture et les pratiques professionnelles des animateurs et techniciens s'en trouvent modifiées, faisant d'eux des « animateurs » incontournables de ce dialogue territorial.

► Cette formation vous propose de découvrir les principes et les techniques du dialogue territorial.

### OBJECTIFS

- Identifier les principaux éléments d'une démarche de dialogue territorial : les principes, les étapes du processus, l'organisation des acteurs concernés.
- Découvrir et s'approprier des méthodes de travail permettant à un groupe d'acteurs de s'accorder sur un projet commun.
- Identifier le rôle de l'animateur dans un processus de dialogue territorial : posture, fonctions, légitimité.

### CONTENUS

- Qu'est-ce que le dialogue territorial ? À quoi ça sert ? Définitions, enjeux, objectifs.
- Les bases du dialogue territorial : les principes de la négociation raisonnée.
- Le diagnostic initial : identification des acteurs et de leurs préoccupations. Les conditions nécessaires au dialogue.
- Élaboration d'un dispositif de dialogue territorial : définition d'un cadre général d'action, création d'instances de dialogue et de décision ; liens avec la population et avec les experts.
- Planification des temps forts du travail collectif : du diagnostic partagé à la recherche collective de solutions.
- Animation des réunions de dialogue territorial : écoute active et régulation des échanges : techniques au service de l'animateur.
- Le positionnement de l'animateur : fonctions et légitimité.

### PUBLIC

- La formation s'adresse aux salariés des structures compétentes dans le domaine de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie... en charge de la préparation et de la conduite de projet ou de programme de gestion et par extension aux techniciens des organismes consulaires et aux salariés d'entreprises ou d'associations.

### FORMATEURS

- CPIE Pays Creusois
- Ifrée



### STAGE N°D1

#### DATES ET LIEU

- **6 jours de formation** du mercredi 25 au vendredi 27 septembre puis du mercredi 4 au vendredi 6 décembre 2019 à Limoges (87).
- **Possibilité d'hébergement** à proximité.
- **Inscription avant le 27 août 2019.**

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : **210 €\***
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : **420 €\***
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : **1050 €\***

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription  
► pages 47-48